



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Apprêt pour métal UT-95 | 95000

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Identité du produit :** Apprêt pour métal UT-95 | 95000

**Utilisation recommandée :** Peinture

**Restrictions d'utilisation :** Aucun

**Fabricant :** Kop-Coat Inc./Kop-Coat Marine Group  
36 Pine Street, Rockaway, NJ, 07866, États-Unis  
Téléphone : +1 (800) 221-4466

**Téléphone d'urgence :** Chemtrec : +1-800 424-9300 États-Unis  
Chemtrec : +1 703 527-3887 ex-USA  
24 heures par jour, 7 jours par semaine

**Date de préparation de la FDS :** 26/08/21

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification SGH :**

Physique :	Santé :
Non dangereux	Non dangereux

**Éléments de l'étiquette du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) (ou Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals, GHS en anglais) :**

Aucun requis

**Déclarations de danger**

Aucun

**Phrases de précaution**

Aucun

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	N° CAS	Montant
Mélange exclusif	Exclusif	Solde
TALC	14807-96-6	3 à 5%
2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol monoiso-butyrate	25265-77-4	3 à 5%

La concentration exacte est retenue en tant que secret commercial.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

**Yeux :** Rincez les yeux à grande eau tout en tenant les paupières écartées. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

**Peau :** Lavez la peau à grande eau tout en retirant les vêtements contaminés. Consultez un médecin en cas d'irritation. Lavez les vêtements avant de les réutiliser.

**Ingestion :** Ne pas faire vomir à moins d'avis contraire d'un professionnel de la santé. Rincez la bouche avec de l'eau et donner un verre d'eau à boire. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou convulsive. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.

**Inhalation :** Amenez la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile ou si l'irritation persiste, consultez un médecin.

**Symptômes les plus importants :** Peut causer une légère irritation des yeux. Peut causer une légère irritation cutanée en cas de contact prolongé. L'inhalation des vapeurs peut causer une légère irritation respiratoire.

**Indication de soins médicaux immédiats/traitement spécial :** Aucun soin médical immédiat ne devrait être requis.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés) :** Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour éteindre.

**Dangers spécifiques découlant du produit chimique :** Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, le produit peut émettre des oxydes de carbone et des hydrocarbures.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets. Refroidir les contenants et les structures exposés au feu avec de l'eau.

#### 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Évitez de respirer les vapeurs ou les brumes. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :** Diguez et recueillez le liquide ou solidifiez avec un matériau absorbant et non combustible et placez-le dans des contenants étiquetés pour l'élimination. Éliminez rapidement les déversements. Lavez la zone de déversement. Évitez les rejets dans l'environnement. Signalez les déversements et les rejets, au besoin, aux autorités appropriées.

#### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Précautions pour une manipulation sécuritaire :** Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Évitez de respirer les vapeurs ou les brumes.

Ne pas réutiliser les contenants. Contenants vides contenant des résidus de produit et des contaminants qui peuvent être dangereux. Suivre toutes les précautions de la FDS lors de la manipulation des contenants vides.

**Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité :** Entrez dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur et des matières incompatibles. Protégez contre les dommages physiques. Conservez à température ambiante.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**Directives d'exposition :**

Mélange exclusif	Aucun établi
Talc	2 mg/m <sup>3</sup> TWA OSHA PEL (fraction respirable) 2 mg/m <sup>3</sup> TEA ACGIH
2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol monoiso-butyrate	Aucun établi

**Contrôles techniques :** Utilisez avec une ventilation générale ou locale adéquate pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

**Protection respiratoire :** Dans les opérations où les niveaux d'exposition sont dépassés, un respirateur approuvé avec une cartouche contre les vapeurs organiques, la poussière et la brume ou un respirateur à adduction d'air doit être utilisé. Le choix et l'utilisation du respirateur doivent être basés sur le type, la forme et la concentration du contaminant. Respectez les règlements applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Protection de la peau :** Portez des gants imperméables pour éviter tout contact prolongé avec la peau.

**Protection des yeux :** Des lunettes de protection contre les produits chimiques ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux sont recommandées pour éviter le contact avec les yeux.

**Autre :** Il est suggéré de porter des combinaisons, des tabliers et des bottes imperméables pour éviter un contact prolongé avec la peau et la contamination des vêtements personnels.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence et odeur :** Liquide visqueux avec une odeur caractéristique.

<b>État physique :</b> Liquide	<b>Seuil d'odeur :</b> Non déterminé
<b>Densité de la vapeur :</b> Plus léger que l'air	<b>Point d'ébullition initial/Plage :</b> 171 à 215,5 °C (340 à 420 °F)
<b>Solubilité dans l'eau :</b> Soluble	<b>Pression de vapeur :</b> Non déterminé
<b>Densité relative :</b> 1.40	<b>Taux d'évaporation :</b> Plus lent que l'Ether (Buac=1)
<b>Point de fusion/congélation :</b> Non déterminé	<b>pH:</b> S.O.
<b>Teneur en COV :</b> 35 g/L	<b>Coefficient octanol/eau :</b> Non déterminé
<b>Solubilité :</b> Non déterminé	<b>Température de décomposition :</b> Non déterminé
<b>Viscosité :</b> 82 à 96 KU	<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b> Sans objet
<b>Point d'ignition :</b> Ininflammable	<b>Température d'allumage automatique :</b> Non déterminé
<b>Limites d'inflammabilité : LIE :</b> Sans objet <b>UEL :</b> Sans objet	

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité :** Normalement pas réactif

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manipulation.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucun connu.

**Conditions à éviter :** Tenir à l'écart de la chaleur ou des températures élevées et des conditions de gel.

**Matériaux incompatibles :** Évitez les agents oxydants puissants.

**Produits de décomposition dangereux :** Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, le produit peut émettre des oxydes de carbone et des hydrocarbures.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### RISQUES POUR LA SANTÉ :

**Yeux :** Peut causer une légère irritation.

**Peau :** Peut causer une légère irritation en cas de contact prolongé.

**Ingestion :** On ne s'attend pas à ce que l'ingestion de petites quantités cause des effets indésirables. L'ingestion de grandes quantités peut causer des troubles gastriques accompagnés de nausées, de vomissements et de diarrhée.

**Inhalation :** L'inhalation de brumes ou de vapeurs peut causer une légère irritation des voies respiratoires.

**Chronique :** Aucun connu

**Sensibilisation :** Ce matériau n'est pas connu pour causer une sensibilisation.

**Cancérogénicité :** Le dioxyde de titane est indiqué par le CIRC comme cancérogène du groupe 2B (cancérogène possible chez l'humain). Cependant, le dioxyde de titane est inextricablement lié dans le produit et aucune exposition par inhalation ne se produira. Aucun des autres composants n'est indiqué comme carcinogène par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

**Mutagenicité des cellules germinales :** Aucun des composants de ce produit de plus de 0,1 % n'est classé comme mutagène.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucun des composants de ce produit de plus de 0,1 % n'est classé comme toxique pour la reproduction.

### Mesures numériques de toxicité :

Mélange exclusif : Aucune donnée disponible.

Monoiso-butyrate de 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol : LD50 chez le rat par voie orale : 6 500 mg/kg, LD50 chez le lapin par voie cutanée > 15 200 mg/kg

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité :

Monoiso-butyrate de 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol : Pimephales promelas LC50 : 33 mg/L/96 h

Talc : Poisson LC50 : >100 g/l Brachydanio rerio

Ce produit ne devrait pas être nocif pour l'environnement.

**Persistance et dégradabilité :** Aucune donnée disponible.

**Potentiel de bioaccumulation :** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Éliminez conformément aux réglementations environnementales locales et nationales.

**14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

	Numéro UN	Nom d'expédition approprié de l'UN	Classe(s) de danger	Groupe d'emballage	Dangers environnementaux
<b>US DOT</b>	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	Aucun
<b>IMDG</b>	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	Aucun
<b>IATA/ICAO</b>	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	Aucun

**15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

**CERCLA 103 Quantité à déclarer :** Ce produit n'est pas assujéti aux exigences de déclaration de CERCLA; cependant, les déversements de pétrole doivent être signalés au Centre national d'intervention en vertu de la Loi sur la qualité de l'eau et de nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration de rejet. Signalez les déversements requis en vertu des règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

**Catégorie de danger pour les articles 311/312 :** Non dangereux

**Section 313 Produits chimiques toxiques :** Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de déclaration SARA Title III Section 313.

**Section 302 Substances extrêmement dangereuses (TPQ) :** Aucun

**TSCA des États-Unis :** Tous les composants sont répertoriés.

**Proposition 65 de la Californie :** Ce produit contient ou peut contenir des traces d'une ou de plusieurs substance(s) reconnues par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer et/ou une toxicité pour la reproduction

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Cote NFPA :** Santé = 0      Inflammabilité = 1      Instabilité = 0  
**Cote HMIS :** Santé = 0      Inflammabilité = 1      Danger physique = 0

**Date de la révision actuelle :** 26/08/21

**Historique des révisions :** Mise à jour du format et de toutes les sections pour se conformer aux règlements Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) de l'OSHA.

**Date de la révision précédente :**

**AVIS**

Les renseignements ci-dessus sont considérés comme exacts, mais ne proposent pas d'être exhaustifs et ne doivent être utilisés qu'à titre indicatif. Kop-Coat Inc./Kop-Coat Marine Group ne sera pas tenu responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. Ces renseignements concernent uniquement le produit désigné aux présentes et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou processus.